



La couverture est transportée aux risques et périls du destinataire. A réception de la marchandise, si le destinataire constate des dommages occasionnés lors du transport, celui-ci doit immédiatement faire des réserves sur le bordereau de livraison du transporteur, ainsi que le confirmer sous 48h par lettre recommandée.

A LISTE DES ACCESSOIRES ET DESCRIPTIF

Votre colis peut varier d'un poids de 100 à 300 kg en fonction de la grandeur de votre volet, nous vous conseillons de le déplacer et de l'installer à 2 personnes au minimum.

Il est constitué de votre volet réalisé en fonction des plans de votre piscine, de cette notice de montage et des accessoires pour la fixation :

1 mât aluminium anodisé
+ 1 moteur tubulaire



1 borne côté moteur



1 borne côté libre



1 couverture



1 sac d'accessoires



Le SILVER ROLL est destiné à des piscines jusqu'à 6m x 12m + escalier de rayon 3 m.

Le mât de Ø140mm est positionné à une hauteur de 360mm au dessus de la plage.

Le moteur d'entraînement de 80 ou 150 Nm (en fonction de la dimension du bassin) situé dans le mât, est fixé dans la borne équipée d'un bouton à clé.

L'alimentation du moteur s'effectue par un coffret électrique installé dans le local technique.

Le réglage de fin de course se fait par une simple pression sur le bouton « poussoir » (voir la programmation du moteur **Chap. B 4**).

LE TABLIER est composé de lames PVC opaques et étanches articulées qui flottent à la surface de l'eau. Aucune nécessité de rail de guidage.

La dimension du tablier est obligatoirement inférieure à la largeur du bassin, afin de laisser un jeu suffisant aux lames. Si jamais votre bassin n'est pas parfaitement d'équerre, ce sera la plus petite largeur qui devra être prise en compte. Lors du montage, le tablier doit être mis en place sur l'eau de façon à ce que les lames conservent un jeu également dans la longueur du bassin permettant ainsi leur mouvement. Si vous constatez que vous n'avez pas la nécessité de l'ensemble des lames livrées, conservez celles-ci précieusement au cas où vous seriez amené à en changer une.

E CONSEILS D'INSTALLATION

1/ L'alimentation électrique :



Section du câble entre le boîtier et le moteur en fonction de la longueur :

- 2x4 mm² jusqu'à 16 m de long
- 2x6 mm² de 16 à 25 m de long

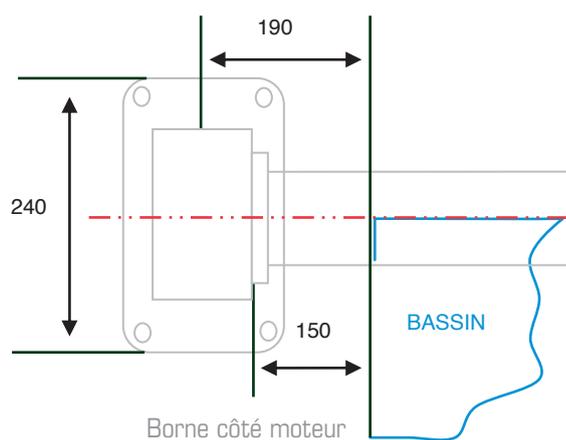


- Le boîtier de commande doit être placé dans un local sec. (voir notice ci-jointe en annexe)
- L'installation doit se conformer à la norme C15-100 (voir avec votre électricien).
- Le coffret est alimenté en 230 volts monophasés (50 Hz). La puissance requise aux bornes d'entrée est de 0.15 Kw.
- Prévoir en amont du coffret un disjoncteur de calibre adapté muni d'un dispositif différentiel résiduel de 30 mA.

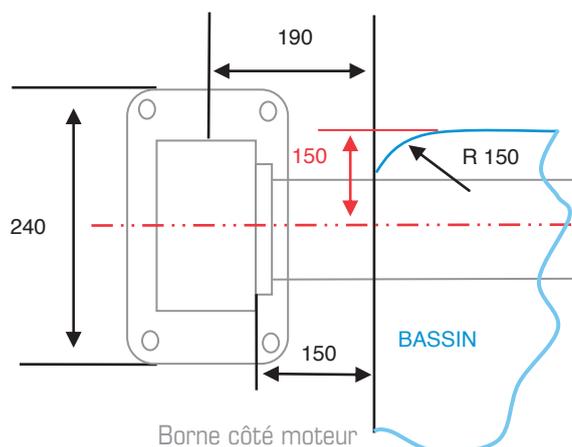
2/ Positionner la borne de motorisation :

Elle peut être installée à droite ou à gauche du bassin et côté petit ou grand bain.

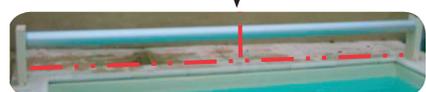
- Angles vifs : L'axe des bornes est aligné avec l'arase du bassin.



- Angles avec rayon : Avancez les bornes vers l'intérieur du bassin d'une distance équivalente au rayon.



- ⚠ Le milieu du mât est aligné avec le milieu de la largeur du bassin.



- ⚠ Pensez à disquer vos margelles afin d'éviter le frottement de la couverture lors de l'ouverture et de la fermeture du volet.

- Positionnement de l'axe par rapport au bassin

3/ Mise à niveau du mât :

La mise à niveau du mât est une étape importante.

- Si vos margelles sont galbées, nous vous conseillons de les disquer et de réaliser ensuite un réglage plus précis.
- Il faut que vous ayez la verticalité des bornes et l'horizontalité du mât.
- Fixez les bornes avec les tire-fond (M8x60).



- Avant de fixer les bornes au sol, positionnez le mât avec un jeu de 5 mm à 10 mm du côté du palier. (Ce jeu est nécessaire pour permettre au mât de se dilater lors de variations de température).

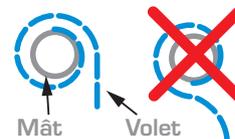


4/ Programmation des fins de course :

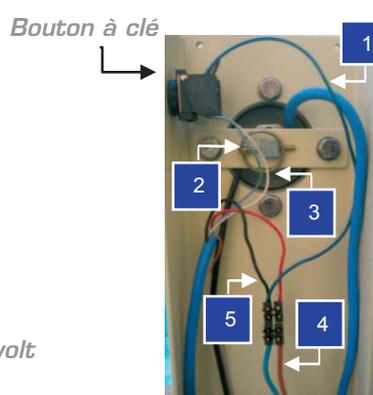
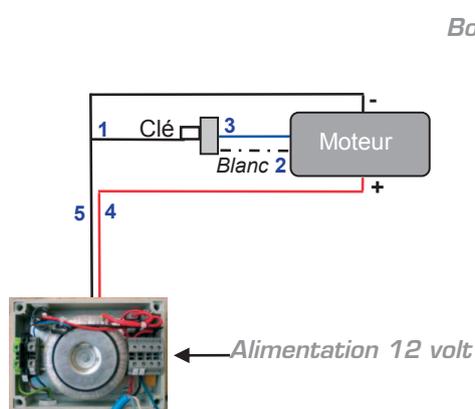
Moteur tubulaire électrique de 150 Nm ou 80 Nm, 12 Vcc.

Pour la programmation des fins de course moteur :

- ▶ Après avoir positionné le tablier sur le bassin, appuyez 5 secondes sur le bouton « INIT » positionné dans le pied du volet.
- ▶ Tournez la clé et maintenez pour ouvrir le bassin (si vous tournez la clé dans le mauvais sens et que votre axe tourne dans le sens inverse, recommencez à la 1^{ère} étape).
- ▶ Une fois le volet complètement enroulé sur l'axe, tournez la clé et maintenez dans l'autre sens jusqu'à la fermeture total du bassin.
- ▶ Donnez une impulsion avec la clé pour ouvrir le bassin et le volet s'arrêtera automatiquement à la position que vous avez programmée.



5/ Branchement électrique :



Légende :

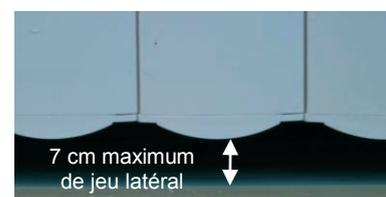
1. Commun – bouton à clé (relié le moins de l'alimentation sur le pont déjà câblé sur les contacts du bouton à clé)
2. Commande ouverture volet (bleu)
3. Commande fermeture volet (blanc)
4. Alimentation moteur positif (rouge)
5. Alimentation moteur négatif (noir) (Le fil marron du moteur n'est pas utilisé)



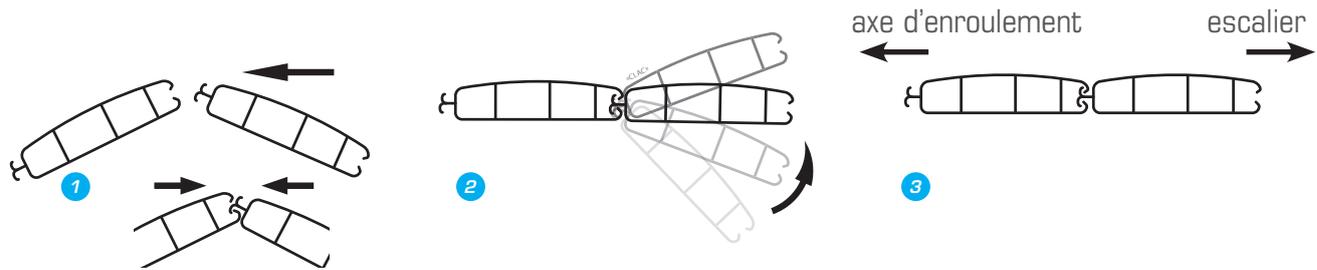
- ▶ Pour la 1^{ère} manipulation après le branchement, voir la programmation du moteur chap. 4.

6/ Mise en place du tablier :

- ▶ Le tablier doit être mis en place sur l'eau de façon à ce que les lames conservent un jeu dans la longueur du bassin permettant ainsi leur mouvement. Si vous constatez qu'il ne faut pas l'ensemble des lames livrées, conservez celles-ci précieusement au cas où vous seriez amené à en changer une.
- ▶ Pour un bon fonctionnement, un jeu de quelques centimètres dans la largeur du bassin est également nécessaire pour compenser la dilatation des lames en plein ensoleillement et éviter un frottement important entre bouchons et liner. (Conformément à la norme, il est autorisé 7 cm maximum de jeu latéral).
- ▶ Les lames ne s'assemblent pas par enfilage mais par encliquetage du double crochet. Un « clac » indique l'emboîtement de la lame.
- ▶ Les bouchons obturateurs d'étanchéité sont pourvus d'ailette standard.
- ▶ Toute découpe de bouchon supprime la garantie d'étanchéité et de rigidité de la lame du tablier.
- ▶ Avant la pose de vos lames, vous devez toujours les protéger du soleil et de la température, ainsi qu'éviter de les froter sur le sol lors du déchargement du produit.
- ▶ Vos lames doivent toujours être en contact avec l'eau de votre bassin (dont la température à chaque endroit ne doit pas excéder 28°C). La filtration ne doit en aucun cas aspirer l'air qui, une fois refoulé, remonte à la surface pour former sous le tablier un matelas d'air. Dans ce cas, l'absence de contact des lames avec l'eau peut provoquer une déformation locale des lames sous forme de demi-sphère.



► Assemblage des lames :



- Pour emboîter une lame dans une autre, engagez en premier le crochet inférieur de la partie mâle de la lame de droite (fig.1) dans la gorge de la lame de gauche. Reproduire ce mouvement jusqu'à encliquetage complet de la lame (fig.2).

- Fixez le premier lé de lames équipé des sangles d'enroulement. Répartir de manière égale le jeu latéral du tablier.

- Pour décliqeter une lame, procédez de la façon inverse, en appuyant sur la partie inférieure de la gorge femelle (lame gauche) pour dégager le crochet supérieur de la partie mâle (lame de droite).

► Assemblage des sangles : (Elles sont montées en usine)

Côté mât : Après avoir centré le tablier sur le bassin, à l'aide des vis inox auto-perforantes 4.8x30, vissez les 3 sangles sur le mât.

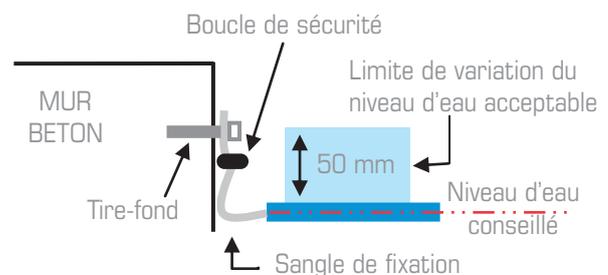
Les skis, permettent d'orienter la dernière lame du volet pour faciliter le déroulement.



7/ Mise en place de la fixation de sécurité :

Ce kit est fourni automatiquement avec votre volet.

(Spécification de la classe de résistance du béton suivant la norme NBN B15-001, ce qui correspond aux fondations ou dalles de sol et autres éléments non ou faiblement armés).



► Accessoires de fixation :

- 1 cheville plastique Ø10.
- 1 tire-fond inox A4 8x60.
- 1 rondelle Ø8 inox A4.

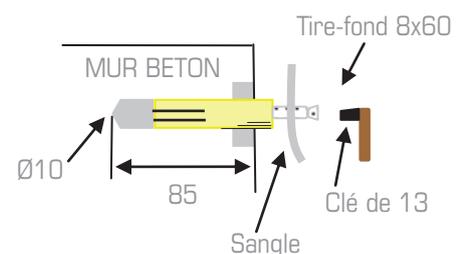
- 1 boucle de sécurité. (Pour l'ouverture de la boucle, appliquer une pression sur la partie centrale et une sur les 2 parties latérales).

► Les outils nécessaires pour la fixation :

- un perforateur béton avec forêt à béton Ø10
- un marteau
- une clé de 13

Installation :

- Percez 1 trou Ø10, y introduire la cheville plastique
- Passez le tire-fond dans le trou de la sangle et visser l'ensemble dans la cheville



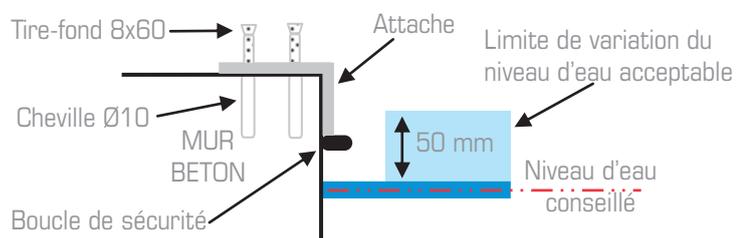
EN OPTION POSSIBILITE D'UNE AUTRE FIXATION : *L'attache sous margelle*

Ce kit est prévu pour les nouveaux bassins ou pour les bassins en coque polyester.

Pour les nouveaux bassins : Ne pas fixer vos margelles à l'emplacement des attaches.

Pour les bassins déjà existant : Il convient de décaler les margelles afin de fixer l'attache sous margelle.

- ▶ Accessoires de fixation pour l'attache :
 - 2 tire-fond inox A4 M8x60
 - 2 rondelles Ø8
 - 2 chevilles Ø10
 - 1 attache



- ▶ Les outils nécessaires pour la fixation de l'attache sous margelles :
 - un perforateur à béton avec forêt à béton Ø10
 - une clé de 13
 - un marteau

Installation :

- Retirez les margelles au niveau de l'installation de l'attache
- Percez 2 trous de Ø10 et enfoncez les chevilles plastiques. L'arrière de l'attache ne doit pas frotter contre le liner.
- Fixez l'ensemble avec les tire-fond (M8x60) en bloquant avec la clé de 13.

C CONSEILS D'UTILISATION ET DE SECURITE

Avertissement :

- ▶ Toujours garder la vue sur le bassin lors de l'ouverture et de la fermeture de la couverture afin de s'assurer au préalable de l'absence de baigneur ou corps étranger dans la piscine.
- ▶ Après chaque manœuvre, pensez à retirer la clé et la ranger hors de portée des enfants.

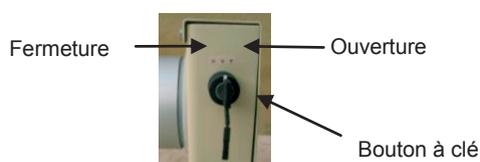


1/ Ouverture de la couverture :

- Avant l'ouverture et l'action du moteur, il est impératif de déverrouiller les attaches de sécurité.
- Positionnez la clé sur ouverture (une seule impulsion suffit).
- ▶ En cas de problème, actionnez la clé sur fermeture et la couverture s'arrêtera automatiquement. Elle doit être, soit totalement ouverte, soit totalement fermée.
- ▶ Il est impératif de ne pas arrêter en position intermédiaire ce qui peut entraîner un risque de coincement de corps, sous le volet roulant, en cas de baignade.

2/ Fermeture de la couverture :

- Positionnez la clé sur fermeture et la maintenir jusqu'à la fermeture complète du bassin.
- Une fois la manœuvre terminée, il est important de verrouiller la piscine et d'assurer ainsi la sécurité de vos enfants.



IMPORTANT

▶ La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants près d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

▶ La présence d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.

▶ Apprenez les gestes qui sauvent.

▶ Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours :

***Pompiers (18 ou 112 depuis un portable), SAMU (15),
centre antipoison.***

▶ Il est indispensable de faire contrôler votre système de sécurité 1 fois/an par l'installateur.

***Attention la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée,
verrouillée et correctement installée selon les instructions.***

▶ Il est formellement interdit de monter, marcher ou sauter sur la couverture.

▶ Attention : Cette couverture de sécurité ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.

▶ La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence du domicile.

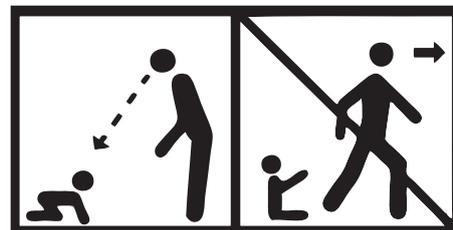
▶ Contrôlez l'absence de baigneur ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant l'ouverture et la fermeture de la couverture.

▶ Rangez les outils nécessaires pour actionner la couverture hors de portée des enfants.

▶ La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.

▶ Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.

▶ Toujours vérifier que le niveau d'eau du bassin reste constant et conforme aux préconisations du fabricant.



D MAINTENANCE

1/ L'entretien est à la charge du client, pour le nettoyage quotidien de votre couverture, utilisez un jet d'eau ou un nettoyeur haute pression sans détergent (température inférieure à 40°C). Vous devez également réaliser un nettoyage au minimum 3 fois par an avec un produit nettoyant doux, non abrasif, non moussant et sans solvant. (exclure les éponges abrasives).

2/ Au niveau des conditions d'exploitation, vous devez entretenir en permanence l'eau en maintenant le PH, le TH, le TAC, le taux de produits de traitement ainsi qu'en contrôlant les procédés de traitement.

Taux préconisés : PH entre 7 et 7.6 / CL entre 0.7 et 1.2 part par million de chlore

BR entre 1 et 2 part par million de Brome / TH entre 15 et 25°

TAC entre 10 et 20° / ICA entre 30 et 50 part par million

3/ Lorsque votre couverture est fermée, l'utilisation de chlore doit être faible. C'est pourquoi durant le traitement par électrolyse de sel éviter toute surproduction de chlore.

Prévoir une mise à la terre du bassin pour évacuer les courants électriques vagabonds, cause d'oxydation des métaux.

4/ La température de l'eau doit être inférieure à 30°C. Il est également nécessaire de filtrer durant les périodes de fort ensoleillement.

5/ Au niveau de l'hivernage, fermez la couverture, condamnez l'alimentation du boîtier électrique. Nous vous recommandons la pose d'un filet d'hivernage afin de protéger les lames.

6/ En cas de neige, ne pas manipuler votre volet.

7/ Procédez au contrôle des lames, du réglage de fin de course, du fonctionnement de la motorisation, ainsi qu'à la vérification du niveau d'eau.

8/ Les pièces de rechange doivent être d'origine, c'est-à-dire fournies par notre société. Toute modification en dehors de nos ateliers ou avec des pièces de rechange d'une autre origine entraînera la cessation de la garantie ainsi que de la conformité.

9/ Lubrifiez régulièrement les paliers avec un produit non gras et non agressif. (voir photo ci-après)

10/ En ce qui concerne le SAV, vous devez vous adresser à votre distributeur.



➤ GENERALITÉS :

- ➔ Les garanties couvrent les vices de fabrication.
- ➔ La garantie d'un produit défectueux s'applique après retour du produit dans nos ateliers pour analyse et vérification des problèmes par notre société.
- ➔ Les frais de transports pour le retour d'un produit sont exclus de la garantie.
- ➔ Les produits détériorés suite au transport ne rentrent pas dans le cadre de la garantie, le client devant établir des réserves ou refuser le colis lors de la réception.
- ➔ Notre société se réserve le droit de décider de la réparation ou de l'échange d'un produit.
- ➔ Tous nos produits doivent être installés selon nos notices de montage et utilisés dans le respect des règles de l'art de la profession, en conformité avec les normes de sécurité en vigueur.

➤ Sont exclues de la garantie :

Le non-respect des conseils d'installations et d'utilisations des notices des couvertures qui entraînent une usure anormale du produit.
Toutes modifications de nos fabrications en dehors de notre accord écrit.

- ➔ Les détériorations dues au nettoyage avec un produit autre que celui recommandé.
- ➔ Les dégradations consécutives à la condition météorologique telle que vents violents, chutes de neige, grêle violente, orage (foudre).
- ➔ L'usure due à des frottements anormaux, à des margelles abrasives ou fortement bombées présentant des décalages de niveau.

➤ COUVERTURES À BULLES :

- ➔ Bâche à bulles en 180 microns : pas de garantie applicable.
- ➔ Bâches à bulles non bordées : Garantie 1 saison d'été.
- ➔ Bâche à bulles bordée en 300 microns : Garantie 1 saison d'été.
- ➔ Bâches à bulles bordées en 400 microns : Garantie 2 saisons d'été dégressives.
- ➔ Bâches à bulles bordées en 500 microns : Garantie 3 saisons d'été dégressives.
- ➔ Bâche à bulles en 500 microns « Sol+Guard » : Garantie 4 saisons d'été dégressives.
- ➔ Bâche à bulles en 500 microns « SW500 » : Garantie 4 saisons dégressives.
- ➔ Ces couvertures doivent impérativement être protégées par une bachellette de protection lorsqu'elles ne sont pas sur la piscine. (Bachellette livrée en série pour les modèles bordés 2 et 4 côtés.
- ➔ Ne pas laisser la couverture sur la piscine pendant 48 h lors d'un traitement choc.
- ➔ Pendant l'hivernage ces couvertures doivent être rincées à l'eau claire, séchées et stockées hors gel.
- ➔ L'usure par frottement, accrocs, déchirures, une détérioration par un traitement d'eau inadéquate ainsi que la tenue des coloris ne rentrent pas dans le cadre de la garantie et ne donnent pas lieu à des réclamations.
- ➔ Stabilité dimensionnelle : possibilité de variation de +/- 2% ne donnant pas lieu à réclamation.
- ➔ Les accrocs, les trous, les déchirures, la tenue des coloris ne sont pas garantis.

➤ COUVERTURES DE SECURITÉ :

- ➔ Elles sont garanties 3 ans dégressifs (non applicable aux accessoires)
- ➔ L'usure par frottement lors de l'utilisation ne rentre pas dans le cadre de la garantie
- ➔ Les couvertures doivent être rincées et séchées à l'eau claire avant stockage.
- ➔ Ces couvertures ne sont pas garanties en cas de chute de neige.
- ➔ Les trous d'évacuation des eaux pluviales ne doivent en aucun cas être obstrués.
- ➔ Pour le Rolling up : Sa garantie est d'un an sur moteur

+ commutateur (non applicable à la batterie).

➤ COUVERTURES OPAQUES :

- ➔ Elles sont garanties 3 saisons d'hiver dégressives.
- ➔ Les systèmes d'ancrages et l'usure par frottement ne rentrent pas dans le cadre de la garantie.
- ➔ En cas de margelles particulièrement abrasives et/ou de bassins exposés aux vents il appartient à l'installateur de protéger la couverture des risques d'abrasion sur les margelles.
- ➔ Elles doivent être rincées et séchées avant stockage.

➤ VOLETS ROULANT :

- ➔ D'une manière générale, ils sont garantis 2 ans pour tout ce qui concerne les défauts ou vices.
- ➔ La garantie couvre tous les matériels électriques (à condition que les câblages aient été réalisés selon nos notices ainsi qu'en respect de la norme C 15.100).
- ➔ L'axe est garanti 3 ans sur la résistance des matériaux utilisés à l'exception de la corrosion et la décomposition de certains matériaux dues à une utilisation de traitement choc ou traitements automatisés non régulés et non liés au fonctionnement du volet.
- ➔ Les lames de PVC sont garanties 3 ans, sur la flottabilité, l'étanchéité et l'articulation des lames.
- ➔ Le panneau solaire est garanti 10 ans, et la batterie 1 an.
- ➔ La garantie ne couvre pas la décoloration des lames, une déformation due à une utilisation non conforme à nos notices ainsi que l'immersion des moteurs.

➤ ABRIS :

- ➔ Ils sont garantis 1 an sur la structure et 5 ans sur les plaques de polycarbonate alvéolaire.

➤ SPAS :

- ➔ Pour que cette garantie soit valable, elle doit être précédée d'une lecture et d'une application correcte de la notice d'installation.
- ➔ Ils sont garantis 2 ans sur les pièces (hors déplacement).

➤ PLANCHER COMPOSITE :

- ➔ Garantie 10 ans
- ➔ Les dommages dus à une mauvaise installation, une mauvaise utilisation ou aux intempéries ne sont pas garantis.
- ➔ Ne sont pas garantis la décoloration ou la variation des coloris dues au climat (UV, pluie, neige...), l'usure normale du produit due à son utilisation.

